R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E

Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche

UNIVERSITÉ LYON 1

DIPLÔME DE FIN DE DEUXIÈME CYCLE DES ÉTUDES MÉDICALES

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.613-1 et D.613-7

Vu l'arrêté habilitant l'Université Lyon 1 à délivrer le diplôme d'Etat de Docteur en médecine

Vu les pièces constatant que M. CARL LAMOUREUX, né le 31 janvier 1990 à LE LAMENTIN (972) a satisfait, conformément aux dispositions réglementaires, aux contrôles et à la validation de la formation théorique et pratique,

le DIPLÔME DE FIN DE DEUXIÈME CYCLE DES ÉTUDES MÉDICALES

est décerné à M. CARL LAMOUREUX

à compter du 9 juillet 2015.

Fait à Lyon, le 2 octobre 2015

Le titulaire

Le Président

François-Noël GILLY

Le Recteur d'Académie,
Chancelier des universités

Académie de Lyon
Rectorat

Mme Françoise MOULIN CIVIL

N° LYONI 9785497
/2015201401787